

39318

Code INSEE

MARTIGNA - Budget Communal 593

Envoyé en préfecture le 19/01/2023

Reçu en préfecture le 19/01/2023

Publié le

DM 2022

Berger
Levrault

ID : 039-213903180-20221124-20220800061-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 4

Virements de crédits

Annule et remplace

Nombre de membres en exercice 11

Nombre de membres présents 9

Nombre de suffrages exprimés 9 + 1

VOTES : Contre 0 Pour 10 pouvoir

Date de convocation : 17/11/2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le 24 NOVEMBRE, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE sous la présidence de M. DALLOZ Jean-Charles, Maire.

Objet : révision de crédits

Tous présents sauf :

Excusée : Mme Marie-Christine LACROIX pouvoir à M. Jean-Charles DALLOZ

Absent : M. Karim BENHALIMA

Secrétaire de séance : Mme Catherine CAMPANINI

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 023 : Virement à la sect° d'investis		0.00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		0.00 €		
Total		0.00 €		
INVESTISSEMENT				
D 21538 : Autres réseaux		10 638.68 €		
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		10 638.68 €		
R 021 : Virement de la sect° de fonct				0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.				0.00 €
R 168758 : Autres groupements				3 198.68 €
R 238 : Avances cdes immos corporelles				7 440.00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales				10 638.68 €
Total		10 638.68 €		10 638.68 €
Total Général		10 638.68 €		10 638.68 €

Signataires : 1 DALLOZ Jean-Charles

2 LACROIX Marie-Christine

3 DEGEORGE Thierry

4 BONDIER Maurice

BENHALIMA Karim

CAMPANINI Catherine

DANJEAN Eric

MICHAUD Thierry

MONTEIL Bruno

SAURAT Claire

TEIXEIRA Fernanda

39318

Code INSEE

MARTIGNA - Budget Communal 593

Envoyé en préfecture le 19/01/2023

Reçu en préfecture le 19/01/2023

Publié le

DM 2022

Berger
Levrault

ID : 039-213903180-20221124-20220800061-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Certifié exécutoire par M. DALLOZ Jean-Charles, , compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A , le 28 / 12 / 2022

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire



Jean-Charles DALLOZ